



Une voiture pour deux primes a payer !

Par **Smarties**, le **16/02/2010** à **19:22**

Bonsoir,
alors voilà, je n'ai pas payé mon assurance auto, chaque mois comme convenu alors la prime annuelle m'a été demandé intégralement et ensuite mon contrat a été résiliée pour non paiement.

Mon assureur me reclame la somme totale, mais me dit qu'une fois que je l'aurai payé, je ne serai pas assurée pour autant, il me faudra repayer une autre assurance ! Soit deux primes annuelles pour une voiture , ça me parait abusif ça, et lui me dit que c'est la loi !

Est ce normal de payer ma prime annuelle et de ne pas etre assurée !??
Dois je vraiment payer deux fois la prime pour etre assurée a nouveau ?

Merci de m'eclairer.
Cordialement.